

ASSEMBLÉE NATIONALE

29 novembre 2025

PROJET DE LOI DE FINANCEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE POUR 2026 - (N° 2141)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

N° 260

AMENDEMENT

présenté par
M. Bazin

ARTICLE 11 OCTIES

À l'alinéa 2, supprimer les mots :

« association, dispositif d'épargne salariale ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel (suppression de redondances).